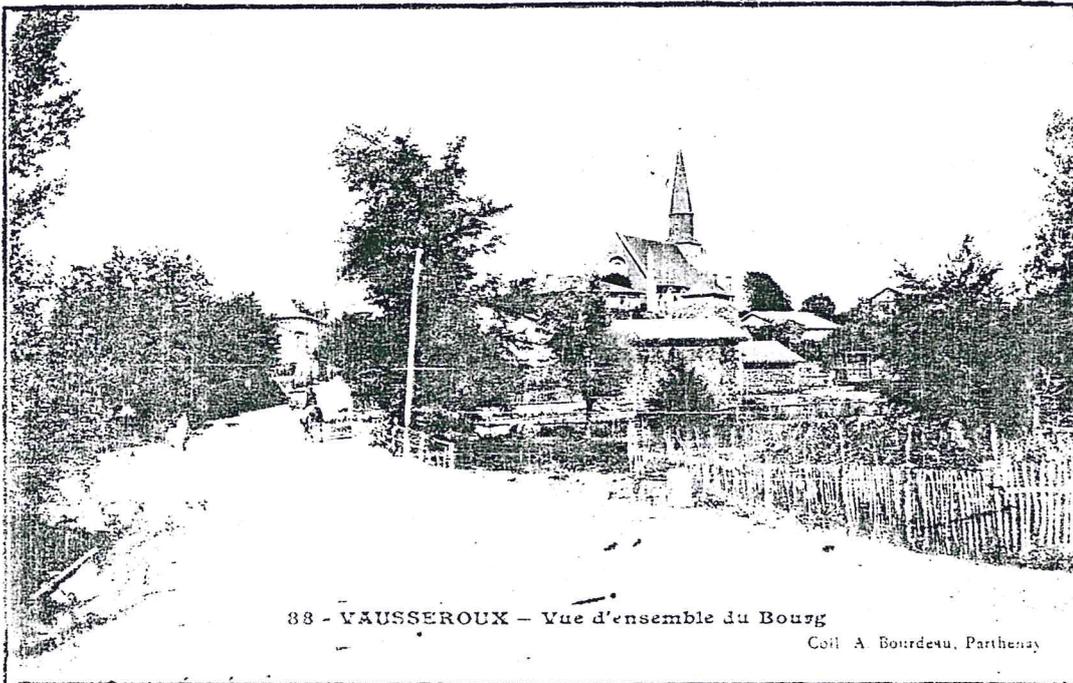


# LA VAGNOLE

## Bulletin Communal n° 1 1983 Vausseroux



88 - VAUSSEROUX - Vue d'ensemble du Bourg

Coil A Bourdeau, Parthenay



### Les vœux du Conseil

*La vie de la Commune est l'affaire de tous. Il est normal que chacun soit tenu au courant de la gestion municipale, des projets en cours, de la vie des associations et de l'école et, puisse exprimer ses suggestions et ses critiques.*

*L'EQUIPE MUNICIPALE, forme le vœu que ce bulletin communal soit un lien, un trait d'union entre tous et souhaite aux Vausserousiens une bonne année 1984. Elle salue amicalement les habitants de fraîche date qui ont choisi notre petite commune pour y exercer leur activité et ceux qui y viennent pour se détendre. Elle souhaite un repos bien mérité à ceux qui nous quittent pour prendre leur retraite hors de notre commune...*

*A TOUS BONNE ET HEUREUSE ANNEE !*

---

\* SOMMAIRE \*

---

- Les voeux du Conseil Municipal,
- Commissions et Délégués,
- Etat civil,
- La vie Municipale,
- Services,
- La vie des Associations,
- Informations diverses...

---

\* COMMISSIONS \*

---

Bureau d'aide sociale : Mmes et Mrs Guilbot, Rivault, Albert Michèle, Pouilloux, Boutet, Dupuis, Proust Jeanne.

Voirie : Mrs Céléreau, Hu, Charon, Réau, Rouvreau J.Cl , Pain .

Batiments communaux : Mrs Céléreau, Rivault, Guilbot, Moreau, Mme Albert.

Animation : Mrs Charon, Réau, Céléreau, Rivault, Rouvreau, Mme Albert.

Ecole : Mrs Hu, Réau, Rouvreau, Mme Albert.

Comité d'Expansion et Centre Social Cantonal : Mme Albert, Mr Céléreau.

- *IL EST PRECISE QUE LE MAIRE EST MEMBRE DE DROIT DE TOUTES LES COMMISSIONS.*

---

\* DELEGUES \*

---

C.E.S de Ménigoute : Mrs Rivault et Rouvreau.

Syndicat Mixte de Gâtine : Mrs Charon et Rouvreau.

Syndicat Eau de Gâtine : Mr Hu et Mme Le Saux.

Syndicat Electricité : Mrs Céléreau et Guilbot.

---

\* ETAT CIVIL \*

---

Naissances : Molimard Alissonne-lesTouches, Albert Benjamin - Biron,  
Faucher Didier - Courboterie.

Mariages : Gorrichon Pierre & Langlois Catherine.  
Parent Roland & Brunet Anette

Décès : Fleury Georgette - 89 ans -  
Rouvreau Daniel - 86 ans -  
Cousseau Gilbert - 59 ans -  
Robert Jean Michel - 24 ans - Décédé accidentellement.

\* SUBVENTIONS ACCORDEES EN 1983 \*

<u>CANTINE SCOLAIRE</u>	10.500,00
Repas des anciens	2.800,00
Club du 3ème âge	500,00
Centre Social	1.484,00 (subv. 500,00 + participation au Centre Aéré)
Aide à Domicile	850,00
A.C.C.A	300,00
Aide au démarrage de l'A.P.A.V	1.000,00

\* ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR \*

Cet achat se révélait indispensable. Le photocopieur est à la disposition de tous les administrés (1,50 Frs la photocopie).

\* LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE \*

Les tarifs ont été réactualisés :

REPAS : 450,00 Frs pour les gens de la commune - 600,00 Frs hors commune.

VIN D'HONNEUR : 250,00 Frs tout utilisateur.

SOIREE DANSANTE PRIVEE : 450,00 Frs pour les gens de la commune ;  
600,00 Frs pour les gens hors commune.

CONFERENCE, REUNION : Gratuit pour les associations de la commune ;  
200,00 Frs pour les gens hors commune.

## ECOLE : Regroupement Pédagogique

Dès le mois de mars 1983 une lettre de l'Académie nous annonçait la fermeture d'une classe. Saint-Martin du Fouilloux recevait le même type de lettre...

Après plusieurs réunions de part et d'autre, une rencontre avec Monsieur l'Inspecteur, un sondage auprès des Parents d'élèves des deux Communes, la décision a été prise par les deux Conseils municipaux de créer un "REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE" entre Vausseroux et Saint-Martin afin d'éviter que les enfants ne se retrouvent en "classe unique" c'est à dire tous âges confondus dans une même classe.

Cette décision prise a permis d'obtenir l'ouverture d'une classe infantine acceptant les enfants dès l'âge de 3 ans.

Ainsi, A VAUSSEROUX se retrouvent avec Madame PELLEGRIN les enfants de CM1, CM2 des 2 Communes.

SAINT-MARTIN, mieux équipé pour l'accueil a donc les 2 autres classes : 1 classe regroupant, avec Monsieur MORIN, les enfants de CP, CE1, CE2. et 1 classe infantine, avec Madame COLLIN, accueillant les petits de 3 à 6 ans.

UN RAMASSAGE SCOLAIRE (car Chargé lègue) assure la navette tout en assurant le ramassage pour le C.E.S. Ce ramassage est financé à 90 % par le département, les 10 % restants étant à la charge des 2 communes.

UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL à vocation unique va être créé pour faciliter les problèmes de trésorerie. En effet : les frais de transport, eau, gaz, électricité, chauffage, fournitures scolaires, garderie (1 heure à Vausseroux ; 1 heure à Saint-Martin tous les jours après le repas) doivent être payés par les deux Communes à part égale.

Chaque commune reste propriétaire de ses immeubles et équipements primitifs. Certaines décisions restent à prendre au sujet des achats et aménagements éventuels nécessités par le "regroupement". Les STATUTS devront être établis et acceptés avant le vote du budget 1984.

# LA COMMUNE AU QUOTIDIEN

## ENTRETIEN - REPARATIONS

Réparation de la grande grille du cimetière. PEINTURE extérieure des ouvertures de la cure, des grilles du cimetière, de la façade de la maison de Melle GAUTIER, de la cantine. Réparation du mur derrière le monument aux morts. Eclairage : lampe plus efficace au coin de la mairie. Eclairage indépendant de l'éclairage public à la sortie de la mairie, utilisable pour la sortie des cérémonies. Petit projecteur à l'extérieur de la salle polyvalente.

## ETUDE THERMIQUE

Une étude thermique (subventionnée par l'Etat sur la base de 10 F par habitant) a été entreprise pour les principaux bâtiments communaux dans le but de réaliser des économies d'énergie pour un meilleur chauffage. Certains travaux vont être entrepris dès maintenant dans l'ancienne maison d'école. Nous avons bon espoir que ces travaux soient efficaces. Les procédés employés et les devis établis pourraient éventuellement intéresser des particuliers. Tous ces renseignements pourront être fournis par la Mairie à qui voudrait entreprendre ce type d'étude et de travaux.

## EN PROJET

Des W.C et lavabos pour l'école. Ils seront installés dans la pièce servant d'arrière-cuisine à la cantine. Une porte ouverte dans le mur de l'école permettra à ce "coin-sanitaire" d'être accessible de l'école et de la cantine sans construction nouvelle. Sur une demande de Madame PELLEGRIN et pour une plus grande sécurité des enfants, le téléphone va être installé à l'école.

## RAMASSAGE DES VERRES

Une benne restera en place dans le bas du bourg du 15 mai au 15 juin pour recueillir les verres perdus à l'exclusion de tout autre déchet. La population est appelée à éviter le dépôt des verres dans les ordures ménagères collectées chaque semaine.

## VOIRIE

L'entretien des chemins communaux (23 kms) représente une part importante des dépenses budgétaires.

A ce jour plus de 160 000 F sur un budget de 520 000 F environ, ont été dépensés en 1983 pour, d'une part :

- Les Travaux d'assainissement et de trottoir effectués dans le bourg en début d'année (100 000,00 F environ).

- L'entretien courant des chemins : enrobé et émulsion. (Il faut savoir qu'une journée d'émulsion coûte plus de 8.500,00 F soit 850 000 centimes...)

- Les travaux de broyage : chemin des Cariottières jusqu'à Limonière - du carrefour de la Bernardière en direction de la Guillotière - chemin de l'Epagnaut à l'Archerie.

- Le curage des fossés : chemin de Limonière et de la Guillotière vers la Bernardière.

L'an prochain ces travaux seront bien entendu poursuivis, en particulier le broyage qui donne un résultat intéressant pour un coût abordable.

## PIERRES POUR LES CHEMINS D'EXPLOITATION

Décision a été prise d'attribuer des pierres pour ces chemins en partageant les frais : une part pour la commune et une part pour le ou les utilisateurs de ces chemins. Cette décision a été prise pour éviter certains abus.

## EMPRUNT

Un emprunt arrivait à échéance cette année. Un nouvel emprunt de 50 000,00 F, avait donc été décidé au vote du budget 83. Les factures des travaux effectués dans le bourg ayant dépassé de 30 000,00 F les devis établis, le Conseil Municipal a décidé de faire plutôt un emprunt de 100 000,00 F ce qui permettra d'avoir un fond de roulement plus confortable.

**8 MAI** : Après la cérémonie, exposition de photos ayant trait à la libération dans la salle où avait lieu le vin d'honneur.

**14 JUILLET** : Bal et casse-croûte gratuits. Buvette au profit de l'association de gestion de la cantine.

**28 OCTOBRE** : Lancement d'une Association pour l'Animation de Vausseroux. Au cours de cette soirée : exposition de vieilles photos et de tableaux représentant le Vausseroux d'autrefois. Panneaux réalisés par les enfants de l'école sur le 3ème âge et comportant une réflexion sur la vie passée. Exposition d'objets anciens prélevés sur le futur musée cantonal.

L'association née ce soir là a élu son Conseil d'Administration.

Pour permettre à cette Association d'avoir **UN LOCAL**, la municipalité a demandé la **DESAFFECTATION DE L'ECOLE DE LA ROUTE DE VASLES** qui n'est plus en service. Les modalités d'utilisation de ce local seront établies en accord avec le Conseil Municipal.

---

\* CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIAL \*

---

Cette convention demandée aux Communes du Canton par le Centre Social a été acceptée par vote pour 1984. Cette convention révisable chaque année engage la Commune pour une somme de 4.300,00 Frs mais annule toute subvention que ce soit pour le Centre Social, l'A.C.D.A.G et l'Aide à Domicile liés dans cette convention.

Dans ce cadre l'animateur peut aider la commune adhérente dans des actions spécifiques d'animation (lancement d'activités par exemple). La priorité sera donnée également à cette commune pour des conférences, projections, etc... dans le cadre d'une décentralisation d'activités cantonales.

---

## ... .. LA VIE ASSOCIATIVE ... ..

---

---

\* ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DE VAUSSEROUX \*

---

Suite à l'Assemblée Générale constitutive du 28 octobre 1983, le Conseil d'Administration s'est réuni le 5 novembre pour élire son Bureau :

Président	: Mr CAIL Joël
Vice-Président	: Mr MORALES
Secrétaire	: Mr CHARON Michel
Secrétaire-Adjoint	: Mr BRANGER Didier
Trésorier	: Mr CLEMENT Gérard
Trésorier-Adjoint	: Melle AUBINEAU Marcelle
Membres du Bureau	: Mme REAU Annie, Mrs AUBINEAU Marcel, ROYER Raoul, HUSSON Pascal, GRELLIER Alain.

les statuts sont officiellement déposés depuis le 15 décembre.

L'Association met actuellement sur pied **UN LOTO** qui aura lieu le 28 janvier dans la Salle Polyvalente.

Les membres du Bureau comptent sur une participation massive des habitants de Vausseroux.

D'autre part des recherches et des études, plus précises pour le **FOOTBALL** et le **PING PONG**, sont en cours pour le lancement des principales activités prévues.

# Vie Associative . . . . Vie Associative . . . .

## \* PARENTS D'ELEVES et CANTINE \*

Cette Association regroupe deux bureaux :

- Le Bureau des Parents d'Elèves :

composé de Joël MOREAU, Alain GRELLIER et Jacques FLEURY ;

s'occupe des problèmes de l'Ecole, et gère la caisse de la coopérative scolaire (crayons-cahiers-fournitures diverses-etc...);

- Le Bureau de la Cantine :

composé de Michèle ALBERT, Claude CHARRON et Michel REAU ;  
gère la cantine scolaire.

Depuis la fin de l'année scolaire 1982/1983, on sait qu'à Vausseroux comme à Saint-Martin du Fouilloux, il n'y a plus assez d'élèves pour maintenir deux classes par commune. En conséquence, un regroupement pédagogique a été effectué. Son but est de faire bénéficier les élèves d'une meilleure éducation, en réduisant le nombre de cours par classe.

Effectif de Vausseroux : 23 Elèves d'âge primaire ;

6 Enfants d'âge maternel ;

Une classe unique à Vausseroux aurait regroupé 23 Elèves pour 5 cours.

Les enfants d'âge maternel n'étant pas acceptés, des départs à l'extérieur auraient été constatés.

Actuellement il y a 3 classes :

- A VAUSSEROUX : Mme PELLEGRIN a 16 Elèves de CM1 et CM2

- A ST-MARTIN : Mr MORIN a 18 Elèves de C.P - CE1 et CE2.

On peut regretter l'absence prolongée de Mr MORIN pour des raisons de santé, sachant qu'il a participé activement à ce regroupement.

Un des soucis importants des Parents d'Elèves était le ramassage scolaire. Au bout d'un trimestre, nous constatons que le service de car de Ménigoute nous donne entière satisfaction.

Deux concours de manille ont été organisés, un à Vausseroux au profit de la cantine et l'autre à St-Martin pour la coopérative scolaire.

Nous souhaitons longue vie à ce regroupement et remercions toutes les personnes qui ont participé à sa mise en place.

Les Parents d'Elèves

## \* LA PAROISSE \*

Depuis le départ de Monsieur le Curé LEZNEC, il n'y a plus de prêtre sur la Paroisse.

Mademoiselle Alice CHARBONNEAU nommée officiellement par Monseigneur l'Evêque est responsable du secteur paroissial Vausseroux - Vautebis - Reffannes.

Elle assure la formation religieuse des enfants aidée par trois dames catéchistes.

Avec les prêtres du doyenné Ménigoute - Mazières-en-Gâtine elle a établi un calendrier de telle façon qu'à tour de rôle la messe du dimanche est assurée par l'un d'eux et environ une fois par mois elle prend en charge la célébration liturgique sans prêtre.

On peut la joindre à la cure de Vausseroux Tél.: 69.01.16

Soit pour des parents désirant faire baptiser leur enfant ;

Soit pour les sépultures ;

Soit pour les visites aux malades (même pour leur porter la communion) ;

Soit pour les inscriptions aux catéchismes.

Elle continue un mi-temps d'enseignement c'est pourquoi elle est absente les mardi, jeudi et vendredi le matin seulement, en période scolaire.

Le budget du secteur paroissial est géré par un comité financier représenté par des membres des 3 paroisses.

\* ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE \*

L'A.C.C.A de Vausseroux fut créée en 1974.

Elle a pour objectif de favoriser la pratique de la chasse, le repeuplement du gibier par la repression du braconnage et la destruction des animaux nuisibles. Instituée par la loi du 1er Juillet 1964 et le décret du 6 octobre 1966 cette Association est créée au stade communal et complète l'organisation de la chasse.

Constituée selon la loi du 1er Juillet 1901, ses statuts sont conformes à un modèle type. Son règlement intérieur est dirigé par un Conseil d'administration formé de neuf personnes renouvelables par tiers tous les ans à l'assemblée générale.

Président : CAIL René  
Vice-Président : FRADIN Michel  
Administrateurs: DAVID Marc  
HU Fernand  
GRELLIER Alain  
PIED Raymond  
DANO Marcel  
BARATON Claude  
ECAULT Bernard

Le Secrétariat est assuré par Mr HU Régis.

Côtisations des sociétaires, cartes d'inscrits, subvention communale financent l'Association. Ces revenus servent au repeuplement par des lachers de lièvres et de perdreaux.

L'intérêt de la chasse fut agrémenté par trois lachers de faisans de tir pour la saison 1983-1984. De la fermeture générale à la fin février, des battues aux renards sont organisées une fois par semaine et du 20 avril au 5 juin on procède à la destruction des nids de corbeaux et de pies, cela avec autorisation préfectorale.

\* CLUB DU 3ème AGE \*

Notre Club a été créé le 10 aout 1978, à la diligence de la municipalité qui avait invité à l'assemblée constitutive les 77 personnes de la commune appartenant à cette tranche de la population.

Les statuts approuvés, un Conseil d'Administration de huit membres élus un Bureau désigné, présidé par Monsieur Léopold PAPET, l'Association voyait officiellement le jour au Journal Officiel du 21 septembre 1978.

La Déclaration officielle précisait les buts de cette création :  
"Regrouper les habitants de la commune appartenant à cette tranche de la population afin de se distraire, se cultiver, et s'entraider".

74 adhésions furent enregistrées la première année, représentant curieusement une moyenne d'âge de 74 ans, chiffre assez respectable.

Au fil des années ce nombre de cotisants devait, hélas ! diminuer, douze d'entre eux étant décédés alors que nous entrions dans la période dite des classes creuses consécutive à l'hécatombe de la première guerre mondiale. Il faut attendre 1985 pour que se renouvelle en France ce qu'on appelle le 3ème âge. A ce jour le club compte 63 adhérents.

La vie du Club se résume en peu de mots : réunions hebdomadaires régulièrement suivies par une trentaine de passionnés d'atout, où les admiratrices du Roi de Coeur se montrent aussi acharnées que les soupirants de la Dame de Pique, sorties en groupe, repas en commun, galette des Rois, bûche de Noël, sans oublier les anniversaires et autres évènements heureux survenant dans les familles, mariages des enfants, naissance des petits-enfants, autant d'occasions de nous manifester mutuellement notre sympathie.

Nous nous réjouissons de constater qu'il règne au sein de notre club une ambiance exceptionnellement agréable, sans le moindre heurt, la moindre dissension, la plus légère discorde. Le tact et le doigté du Président y sont sans doute pour beaucoup, mais n'est ce pas, on a le Président qu'on mérite.

Le Secrétaire,  
Raoul ROYER

# SERVICES . . . . SERVICES . . . . SERVICES

## \* MAIRIE \*

Tél.: 69.01.19

La Mairie est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 H 15 à 17 Heures. Madame le Maire y assure une permanence le mardi et le vendredi aux heures d'ouverture.

## \* POSTE \*

Le fourgon postal est sur la place de 15 Heures à 15 H 20.

Nouvelle heure de levée du courrier :

. 16 H 50 du lundi au vendredi ; . 12 H 50 le samedi

## \* CAISSE D'EPARGNE \*

Le Jeudi à 15 H 30 (environ !)

## \* CREDIT AGRICOLE \*

Le Mardi de 15 Heures à 15 H 45.

## \* ASSISTANTE SOCIALE \*

On peut joindre Madame POUJOT, Assistante Sociale, le matin de 9 Heures à 10 Heures à son bureau de Ménigoute, rue de la Fontaine - Tél. : 69.00.62.

Elle assure des **PERMANENCES** :

- . **MENIGOUTE** : 2ème et 4ème vendredi du mois de 10 Heures à 12 Heures - Rue de la Fontaine
- . **VASLES** : 2ème et 4ème mardi du mois de 10 Heures à 12 Heures - A la Mairie
- . **LES FORGES** : 1er et 3ème jeudi du mois de 10 Heures à 12 Heures - Centre Social des Forges

## \* O.P.A.H. \*

La Commune ayant adhéré à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, les personnes qui voudraient entreprendre des travaux de restauration de leur habitat peuvent s'informer à la Mairie des possibilités de subventions.

## \* INFORMATIONS DIVERSES \*

- . **GATINE FM** : 88,6 MHz sur modulation de fréquence. "Une Radio au service d'un Pays"... fonctionne depuis peu. Ce peut être un moyen de propagande à ne pas négliger pour les Associations qui entreprennent des fêtes et veulent le faire savoir...
- . **MUSEE CANTONAL** : Il se met en place officiellement. Les Maires de toutes les Communes du Canton seront membres de droit de l'association chargée d'en gérer le fonctionnement. Dans chaque commune un délégué est chargé de collecter les objets anciens. Pour Vausseroux, Mr ROYER est ce délégué.
- . **ECLAIRAGE PUBLIC** : L'entretien de cet éclairage ne peut être assuré que par une entreprise agréée dont le déplacement avec camion, chauffeur, ouvrier spécialisé et nacelle isolée coûte très cher ce qui explique qu'on ne peut y faire appel aussi souvent que les pannes le justifieraient...
- . **AIDE A DOMICILE** : (Aide Familiale et Aide Ménagère)  
Les personnes qui peuvent et désirent bénéficier de ce service doivent s'adresser à Mr Camille MOREAU Tél.: 69.05.07 ou à Mme Michèle ALBERT Tél.: 69.05.69.

## TRANSPORTS COLLECTIFS

La mise en service de cars assurant des liaisons régulières avec Parthenay et St-Maixent (via Poitiers et Niort) est toujours à l'étude mais pas encore réglée.

## DOCUMENTATION

On peut trouver à la Mairie de la documentation concernant les conditions d'attribution d'Allocations, les concours administratifs et les adresses de divers services. Au Centre social des Forges il existe également un "CENTRE D'INFORMATION JEUNESSE" qui peut être consulté tous les jours (sauf le samedi et le dimanche).

MAQUETTE & TIRAGE : C.S.C Les Forges

PHOTO Couverture : Vausseroux en 1906